

Le fonctionnement de FranceConnect

Description

FranceConnect est un dispositif mis en place par l'État pour faciliter et sécuriser les démarches administratives. Il permet d'accéder à de nombreux sites et services publics numériques intégrant cette solution, sans devoir ouvrir plusieurs comptes. Facile à utiliser, il permet avec un seul compte de :

- Changer une adresse ;
- Effectuer une déclaration de naissance ;
- Faire une demande [de duplicata de carte grise](#) sur le site de l'ANTS, etc.

[Obtenir ma carte grise en ligne](#)

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Il s'agit d'un **dispositif lancé en septembre 2014** destiné à simplifier des démarches administratives. La solution consiste à offrir un accès universel à des services officiels en ligne par un seul système d'identification et d'authentification. L'accès y est gratuit et sécurisé.

Tous les services publics qui intègrent ce bouton permettent une connexion sans être obligé de créer un compte spécifique pour chaque entité. Ce dispositif sert de lien de confiance entre les internautes, les administrations en ligne et les fournisseurs d'identité. L'objectif est de **faciliter et simplifier les échanges entre les services publics et les utilisateurs** de manière sécurisée.

Comment le dispositif fonctionne-t-il ?

La plateforme permet une **authentification unique pour réaliser toutes sortes de procédures officielles via Internet**. Celle-ci se fait grâce à un compte existant dont l'identité du titulaire a déjà été vérifiée. Lorsque l'utilisateur entre sur la page d'accueil d'un service officiel qui prend en charge ce dispositif (comme celle de la Poste ou de la DGFIP par exemple), l'authentification unique du dispositif est activée. Pour ce faire, il suffit d'ouvrir son espace personnel et de cliquer sur le bouton FranceConnect. Ce dernier fournit alors les informations personnelles qui constituent l'identité "pivot" :

- Date et lieu de naissance ;
- Civilité ;
- Nom et prénom ;
- Sexe.

Toutes les pages des services pourvues de ce dispositif reconnaissent les utilisateurs grâce à ces informations. Cette solution permet d'accéder à **plus de 900 démarches**, comme la déclaration d'impôts sur le revenu, France travail (anciennement Pôle emploi), etc. **L'utilisateur peut naviguer d'un site à l'autre sans devoir s'authentifier à nouveau**. Il n'aura plus à fournir des pièces justificatives déjà en possession des administrations publiques.

Comment se servir de FranceConnect ?

Pour utiliser cette solution, chaque usager doit disposer de l'un des comptes reconnus. Ce sont les suivants : MSA, l'Identité Numérique La Poste, Ameli, MobileConnect et Moi ou encore Impôts. La **connexion au dispositif est nominative**. Il est donc important de vérifier la conformité de l'état civil et de l'acte de naissance lors de la création du compte.

Pour être relié au dispositif FranceConnect, le service concerné ne fournit que des identités vérifiées à la base de données. Une démarche physique de contrôle est entreprise au préalable par les agents de l'administration. La Poste, par exemple, envoie un postier pour vérifier l'identité physique de chaque usager avant de valider la création du compte.

Ce n'est qu'après confirmation que l'utilisateur pourra se connecter avec son identité numérique. Tout usager qui cherche à accéder à la page ne peut donc en aucun cas utiliser de fausses informations. Aucun utilisateur dont les informations ne sont pas complètes ne peut, par ailleurs, utiliser le dispositif.

Connexion à FranceConnect

Le dispositif d'authentification et d'identification garantit une **connexion sécurisée** aux différentes téléprocédures des administrations. Pour ceux qui ont déjà effectué leur déclaration de revenus en ligne ou activé leur espace adhérent sur le site de Ameli, la création de l'identifiant se fait automatiquement. La démarche pour se connecter reste relativement simple :

- Entrer dans « S'identifier avec FranceConnect » ;

- Sélectionner le partenaire dans la liste : Ameli, Mobile Connect et moi d'Orange, L'Identité Numérique La Poste ou Impôts ;
- Entrer l'identifiant et le mot de passe du fournisseur choisi ;
- Accepter la transmission des données personnelles (nom et prénom, sexe, date, lieu et pays de naissance) pour la création de l'identité pivot ;
- Valider.

Le dispositif a comme avantage d'offrir aux usagers un espace sécurisé. La navigation et l'utilisation sont optimisées et protégées par l'application de l'eIDAS (Electronic Identification and Signature). Le but est que tout citoyen puisse effectuer n'importe quelle démarche administrative partout en Europe avec un compte unique.

eIDAS fournit un référentiel du niveau d'authentification nécessaire pour se connecter à un service. Trois niveaux d'authentification sont possibles. L'accès à un service pourra être autorisé ou non en fonction de ces dernières.

À noter : pour garantir la sécurité des usagers, cette solution ne stocke pas les données personnelles directement nominatives. Un mail d'avertissement est envoyé à chaque connexion, et le dispositif garantit une protection optimale des données personnelles.

Obtenir un identifiant

Pour obtenir un identifiant, il faut se rendre sur le site officiel de l'administration française. Une autre solution consiste à utiliser des services comme Ameli. Tout utilisateur du site du service des impôts a le droit d'obtenir un identifiant FranceConnect. Il suffit de rentrer son numéro fiscal suivi d'une adresse mail.

Code confidentiel

C'est à l'utilisateur de choisir le code confidentiel. En cas d'oubli, le bouton « mot de passe oublié » permet de le réinitialiser. L'accès aux services liés à FranceConnect s'opère en saisissant l'identifiant ainsi que le code confidentiel.

Pourquoi utiliser FranceConnect ?

Ce système simplifie les démarches administratives, fiscales, droits à la retraite et à la formation. L'utilisateur n'est pas dans l'obligation de fournir les mêmes pièces justificatives. De plus, l'identifiant et le mot de passe peuvent être mémorisés. L'identification ne pose donc aucun problème. Par ailleurs, les **données personnelles sont sécurisées**

Les services comme l'immatriculation des véhicules, le fisc, les assurances sont liés directement à ce dispositif. Le service public étant le noyau central, un simple clic permet de renouveler son titre de séjour ou bien de s'inscrire sur la liste électorale. Le service de demande de carte grise y est relié, de même que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Cette dernière propose un espace adhérent sur son site. En se rendant dessus, la demande d'une attestation d'indemnités journalières prend moins de temps.

Le site d'Union Retraite donne accès à un compte retraite. Le site du ministère de l'Intérieur fournit des informations relatives au permis de conduire. Le conducteur peut par exemple consulter le nombre de points qui lui reste. Ces démarches deviennent toutes plus rapides.

Dans un futur proche, on pourra déclarer le RSA ou commander une vignette antipollution. L'utilisateur peut demander un permis de conduire, renouveler sa carte d'identité ou son passeport en ligne. Cette solution est reliée au site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Comment se connecter à Ameli à travers FranceConnect ?

Par le biais d'une tablette, d'un smartphone ou d'un ordinateur, le compte Ameli permet de consulter les différentes opérations. Avant d'aller plus loin, il convient de rappeler ce qu'est Ameli : il s'agit d'un site d'assurance en ligne.

La population française vieillit. Par ailleurs, la population active est de plus en plus préoccupée par les conditions de travail. Par conséquent, l'assurance maladie est au centre de tous les intérêts. Elle est considérée comme le cœur du système de santé. Bien qu'efficace, ce système connaît des modifications profondes.

Malgré les réformes dans le monde du travail, la santé des travailleurs se dégrade de plus en plus. Ceci s'explique par la sédentarisation et le nombre de patients atteints de maladies chroniques. De même, la numérisation globale et les innovations thérapeutiques ne peuvent être ignorées et doivent être mises à profit. Pour rester compétitif, le système de santé français se doit de modifier sa politique. Tous les acteurs ont été mobilisés, y compris les compagnies d'assurance.

En souscrivant une assurance maladie, l'assuré bénéficie d'une couverture dans le

milieu personnel et professionnel. Actuellement, plus de 60 millions de Français ont contracté une assurance santé. Parmi ses nombreux avantages, la mutuelle couvre les frais de maladie. Elle protège aussi les travailleurs exerçant un métier à risque.

L'assurance maladie régularise le système de santé tout en offrant des soins de meilleure qualité et à moindre coût. Par conséquent, les compagnies d'assurance collaborent étroitement avec les hôpitaux. Un réseau de proximité est ainsi établi.

Pour accéder à Ameli à partir de ce dispositif, il faut se rendre sur le site de l'assurance. Entrer ensuite le numéro d'identifiant de sécurité sociale et son code confidentiel. Enfin, appuyer sur le bouton « connecter ».

Le mot de passe relié au compte Ameli doit compter au moins une majuscule et une minuscule. Les chiffres et les caractères spéciaux sont au choix. Ces dispositions ont été mises en place afin de sécuriser les données des utilisateurs. Si le compte Ameli date d'avant le 28 avril 2020, le mot de passe doit comprendre entre 8 à 13 chiffres. Si besoin, l'utilisateur a le droit de le modifier.

FAQ

Comment créer un compte FranceConnect ?

Avant de créer un compte FranceConnect, inscrivez-vous sur l'une des plateformes suivantes : impôts, MobileConnect et moi, Ameli, IN La Poste ou Alicem, MSA. Puis, rendez-vous sur le site des services publics et cliquez sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect ». Ensuite, rentrez l'adresse mail et le mot de passe.

Comment faire pour obtenir un compte ameli ?

Pour ouvrir un compte ameli, il faut se rendre sur le site de l'assurance. Une option « Je crée mon compte » y est proposée. Différents renseignements personnels sont ensuite à fournir : code postal, nom et date de naissance, numéro de sécurité sociale, etc. Le compte est lié aux coordonnées bancaires ainsi qu'au numéro de la carte Vitale. Enfin, un code de huit à treize chiffres doit être défini.

Comment modifier son compte Franceconnect ?

Pour changer les informations personnelles du compte, aller sur le site de FranceConnect. Cliquer sur la commande « S'identifier avec FranceConnect ». L'identifiant et le mot de passe seront demandés. Entrer dans espace Particulier, accéder ensuite à « Mon Profil » via l'icône en haut à droite. Apporter les modifications souhaitées.